

# loir-et-cher | actualité

environnement

## Sécheresse : la situation s'améliore

Alors que les niveaux des cours d'eau et des nappes étaient encore très bas en fin d'année, ils remontent progressivement mais la vigilance s'impose.

Plus de trois quarts des nappes sous les normales mensuelles en décembre. C'est le constat rapporté par le Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM) le 13 janvier. Dans le Loir-et-Cher, en novembre, leur niveau était encore bas.

**La recharge des nappes a débuté avec deux mois de retard**

« La recharge a commencé, les niveaux se sont stabilisés et ne diminuent plus, c'est une bonne nouvelle », annonce Marie Serrière, hydrogéologue au BRGM d'Orléans, mercredi 18 janvier. « Ils restent tout de même bas. L'an dernier, ils étaient équivalents ou plus hauts », nuance-t-elle. Le préfet François Pesneau abonde : « La recharge a commencé avec deux mois de retard. Si elle s'arrête de manière prématurée et que les nappes ne sont pas re-

chargées, nous pourrions déclencher l'état de vigilance, comme nous l'avons fait le 6 mai dernier. »

Les précipitations correspondent pourtant aux normales de saison, avec un excédent en septembre-octobre, et un déficit en novembre-décembre. « Il est tombé 75 millimètres depuis le début du mois, de manière assez homogène dans le département. On n'attend pas beaucoup plus de précipitations d'ici le 31, on devrait donc atteindre les 75 voire 80 millimètres, ce qui est dans la normale », précise Franck Barraer, climatologue à Météo France. « La pluviométrie a été suffisante pour que le débit des fleuves et rivières soit satisfaisant », ajoute le préfet, attentif à la situation de l'eau et attaché à surveiller les débits. « Je fais attention à ce que tous les usages en eau soient respectés, sachant que l'eau potable prévaut sur tous les usages. » Mais pour une recharge réellement effective des nappes, il faudrait « plusieurs hivers avec beaucoup de pluie », note-t-on du côté de la BRGM. « Les sols sont bien humides, mais on n'a



Les cours d'eau et la Loire se sont asséchés cet été. Ils ont retrouvé leur niveau habituel en ce début d'année 2023.

(Photo NR, Jérôme Datas)

pas encore compensé l'important déficit de l'année 2022. De janvier à août, seul le mois de juin avait été excédentaire en termes de précipitations », explique Franck Barraer. Les cours d'eau ont aussi souffert. Président depuis deux ans du Comité central agricole de

la Sologne (CCAS), Dominique Noguet, assure que « l'eau de ruissellement revient régulièrement depuis le début d'année » dans les étangs de Sologne. « Les niveaux devraient être à leur maximum d'ici la fin du mois de janvier. » De quoi rassurer le CCAS « préoccupé »

après la sécheresse de l'été passé. « À nos yeux, les étangs sont essentiels pour l'écosystème et la préservation de la biodiversité, de la faune et de la flore du milieu aquatique. »

Bérénice Poulin

### en bref

**SAINT-AIGNAN**

Cinéma au Petit Casino

Le Petit Casino accueille une projection de *Huit et demi* de Federico Fellini jeudi 2 février, à 21 h. Il y aura une lecture en avant-programme et une discussion à l'issue, animée par Les Voyeurs.

Renseignements : [www.cinemalepetitcasino.com](http://www.cinemalepetitcasino.com) ou 02.54.71.79.05.

**AVERDON**

Journée mondiale des zones humides

Le comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement propose deux temps forts pour la Journée mondiale des zones humides : samedi 28 janvier, de 10 h à 12 h 30, une balade le long de la Cisse, pour partager sur les milieux humides longeant la rivière ; et samedi 4 février, de 9 h 30 à 12 h 30, un

mini-chantier dans la Réserve naturelle des vallées de la Grand-Pierre et de Vitain, pour contribuer à la préservation de la biodiversité et de pénétrer dans un lieu habituellement inaccessible au public.

Rendez-vous place de la mairie d'Averdon. Sur inscription obligatoire : <https://jagispourlanature.org> ou 02.54.51.56.70.

**TRANSPORTS**


**Le Loiret repasse à 90 sur une partie de son réseau routier**

Depuis lundi 23 janvier, le conseil départemental du Loiret a relevé la vitesse à 90 km/h sur certaines routes départementales. Cela représente un rehaussement sur 150 km, portant à 520 le nombre de kilomètres passés à 90 km/h dans le Loiret (sur un total de 3 613 km de réseau routier départemental). En octobre 2019, le Département

avait été l'un des premiers en France à revenir aux 90 km/h, sur 364 km.

**COMMÉMORATION Fêtes johanniques : Orléans a désigné sa Jeanne d'Arc**

La Ville d'Orléans et l'association Orléans Jeanne d'Arc ont présenté officiellement, lundi 23 janvier, la jeune fille qui figurera Jeanne d'Arc lors des 594<sup>e</sup> fêtes johanniques, du 29 avril au 8 mai 2023. L'affiche de l'événement a également été dévoilée. Clairvie Quesne, 16 ans, élève de seconde, a été choisie. Avec ses « pages » désignés eux aussi, Maximilien de Rochefort et Théophile Joigneaux, elle vivra, au fil des semaines, les principales cités marquantes de Jeanne d'Arc (Domrémy, Vaucouleurs...) jusqu'à son arrivée à Orléans.

		
Box chaîne 30	TNT chaîne 37	Live & Replay <a href="http://tvtours.fr">tvtours.fr</a>
▶ 10 h	Le journal de TV Tours-Val de Loire.	
▶ 12 h 30	La Bonne Étape. Présentée par Mathilde Lefebvre.	
▶ 14 h	1,2,3 Musette et 1,2,3 Dansez. Présenté par Pierre-Yves Lombard et son chroniqueur Jérôme Richard (6 fois champion du monde d'accordéon).	
▶ 17 h 45	Local Génial ! La positivité en Val de Loire. Présenté par Lucas Chopin.	
▶ 18 h 30	Qui veut gagner des millions ? Le 1 <sup>er</sup> quiz 100 % local. Présenté par Émilie Tardif.	
▶ 18 h 45	Le journal de TV Tours-Val de Loire. Présenté par Hélène Chapelet.	
▶ 19 h	Le Grand Talk : L'hébo de l'Actualité du Val de Loire. Présenté par Aurélie Renault. La Petite Histoire : Jean-Luc Eltori, une vie de football professionnel. Le Grand Dossier : 1 ado sur 10 a déjà utilisé la Puff. Suivi de : il était une fois nos poubelles ! Et Focus Immobilier : faut-il acheter en 2023 ?	
▶ 20 h 15	Le journal de TV Tours-Val de Loire.	
▶ 22 h 15	Local Génial ! La positivité en Val de Loire. Présenté par Lucas Chopin.	